

Quelques principes simples :

À chacun des quatre repas :

- une crudité (légume ou fruit) ou sous forme de jus ;
- un produit laitier (lait, fromage ou laitage) ;
- un féculent (pain, pomme de terre, légumes secs, pâtes, riz).

En plus au déjeuner et au dîner :

- des légumes cuits (frais, en conserve ou surgelés) ;
- une viande ou équivalent (poisson, œuf) environ 50 g par jour ;
- les produits gras et sucrés doivent être limités ainsi que le sel ;
- les enfants doivent boire de l'eau pendant et en dehors des repas.

Depuis 2001, le Plan national de nutrition santé (PNNS) mis en place par le gouvernement pour quatre ans a pour objectif général l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition.

Une des recommandations du premier PNNS fut de supprimer la collation matinale, souvent proposée vers 10 h 00 dans les écoles maternelles. Elle augmente inutilement l'apport calorique de la journée et, sauf cas particulier, elle n'est pas conseillée.

Le PNNS actuel est celui de 2019–2023. Il est disponible sur le site solidarites-sante.gouv.fr.

Accompagner l'enfant tout au long de la journée

L'accueil

C'est sous la responsabilité de l'enseignant que l'ATSEM assure l'accueil de l'enfant et de ses parents. Cet accueil doit être personnalisé et chaleureux afin de mettre en confiance l'enfant et le parent qui l'accompagne.

Le premier jour d'école

L'ATSEM et l'enseignant réfléchissent et préparent l'aménagement de la salle de classe, la disposition des coins jeux, du ou des tapis, du coin repos, du panier ou coffre à doudous, les étiquettes des enfants, les casiers à leur nom, etc.

Cet accueil est préparé avec l'enseignant, lors de la prérentrée, de manière à faciliter cette première arrivée. En effet, si certains enfants ont connu la collectivité à travers la crèche, d'autres enfants n'ont jamais fréquenté de mode de garde et peuvent vivre cette première séparation avec beaucoup de difficultés.

Le rôle de l'ATSEM va être d'accueillir les enfants, de se présenter en se mettant à leur hauteur et en s'adressant à eux, de présenter les locaux mais aussi de rassurer, de reconforter l'enfant et/ou son parent.

Après le départ des parents et quelle que soit l'organisation décidée, l'ATSEM restera disponible aux enfants, observera et sera attentif à leurs besoins, il pourra câliner ou prendre dans ses bras un enfant le temps qu'il se calme et s'apaise.

L'accueil du matin



FIG. 8.6. Une ATSEM à l'accueil (à la porte extérieure de l'école).

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.

Les parents sont parfois autorisés à entrer dans la classe les premiers jours, le temps de l'adaptation mais, le plus souvent, ils laissent leur enfant à la porte de la classe ou dans la cour de l'école ou parfois même au portail de l'école.

L'accueil doit être un moment personnalisé et chaleureux, l'ATSEM doit donc rapidement être en mesure de reconnaître les enfants et de connaître leurs prénoms.

L'ATSEM recueille toutes les informations que lui donnent les parents : comment s'est passé le réveil, le petit-déjeuner, le trajet jusqu'à l'école, etc. qu'il transmettra ensuite à l'enseignant. Si jamais il a un doute sur l'état de santé d'un enfant, il prévient l'enseignant qui évaluera la possibilité ou pas d'accueillir l'enfant ; en aucun cas, l'ATSEM n'est habilité à prendre un médicament ou une ordonnance.

L'ATSEM aide l'enfant si besoin à enlever son manteau et à l'accrocher à sa patère et, en fonction des écoles, l'aide à enlever ses chaussures et à mettre ses chaussons.

L'accueil du soir

L'ATSEM accueille les parents et rend les enfants en donnant toutes les informations qui le concernent, sur les temps d'hygiène, de repas, de sommeil. Pour tout ce qui concerne le temps en classe ou pour toute question particulière des parents sur leur enfant, il les renverra auprès de l'enseignant. Il aide également si besoin, l'enfant à se rhabiller.

La participation à la mise en œuvre des activités pédagogiques

L'organisation des ateliers

TABLEAU 8.5. Caractéristiques du coin regroupement.

Caractéristiques du lieu	Moyens mis à disposition
Il doit favoriser l'attention des élèves ainsi que les échanges et les relations.	L'espace doit être suffisant et bien éclairé. Le matériel doit être confortable. Il faut veiller à ce que tous les enfants soient bien assis, puissent bien voir l'enseignante et les documents présentés.
Les élèves y trouvent leurs repères sociaux.	Les affichages (calendriers, tableaux de rituels, étiquettes) sont lisibles et faciles à manipuler.
Les événements de la vie de la classe sont affichés sous forme de photos, images ou comptes-rendus.	C'est la «mémoire» de la vie de la classe qui doit être lisible par les élèves.

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.

Après l'arrivée des enfants, un temps de regroupement est généralement instauré et, en fonction de la pédagogie employée, les enfants se nomment à tour de rôle, vont mettre leur étiquette sur la date du jour, s'occupent de la mascotte de la classe, chantent, etc.

L'enseignant explique ensuite aux enfants les différents ateliers pédagogiques qui seront mis en place ou les coins jeux qui seront exploités avec consignes ou en jeu libre pendant que l'ATSEM prépare les différents ateliers.

La préparation des ateliers

Conformément à ce qui est prévu avec l'enseignant, l'ATSEM préparera les ateliers, le matin ou la veille, dans la classe ou en dehors de la classe. Il devra toujours vérifier le bon état du matériel avant utilisation par les enfants.

La zone de peinture et de graphisme peut être exploitée debout sur des tableaux verticaux ou chevalet ou sur table.

Les activités de découvertes et de manipulation de sable, terre, pâte à modeler, graines, farine se feront dans des bacs ou des contenants sur table.



FIG. 8.7. Mobilier et matériel (espace peinture).

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.



FIG. 8.8. Espace peinture (moyenne section).

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.



FIG. 8.9. Rangement du matériel de graphisme.

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.



FIG. 8.10. Espace graphisme et écriture.

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.

TABLEAU 8.6. Caractéristiques du coin peinture.

Caractéristiques du lieu	Moyens mis à disposition
Il doit favoriser l'expression et la création.	L'espace doit être vaste pour permettre la circulation.
Il doit permettre d'expérimenter différents gestes et techniques et de manipuler pour laisser des traces et s'inscrire dans une démarche artistique.	Le matériel et les supports proposés sont extrêmement variés.
Un espace d'affichage d'œuvres se trouve à proximité.	Les modèles graphiques ou picturaux proposés et les productions ont leur place dans cet espace.

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.

TABLEAU 8.7. Caractéristiques de l'espace graphique.

Caractéristiques du lieu	Moyens mis à disposition
Il doit favoriser le geste graphique.	L'espace permet de disposer différents supports.
Il doit permettre l'exploration et l'expérimentation de différents types de traces.	Le matériel est facilement accessible.
Il doit permettre à l'élève d'apprendre à voir et à reproduire.	Un affichage des modèles graphiques déjà travaillés permet aux enfants d'enrichir leurs productions.

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.

Pour ces deux types d'activité, l'ATSEM devra protéger le sol et les tables.

Pour la peinture : préparer les tabliers pour les enfants, sortir les différentes couleurs de peintures, les différents outils (pinceaux, tampons, éponges, rouleaux, etc.), les chiffons, les gobelets d'eau, installer les feuilles de dessin (papier, carton, formes qu'il aura découpé au préalable, etc.).

Pour la manipulation : sortir les différents matériels, les formes, les couteaux, les différents objets de transvasement (verres, moulin, entonnoirs, etc.).

TABLEAU 8.8. Caractéristiques des espaces de découverte de la matière.

Caractéristiques du lieu	Moyens mis à disposition
Il doit rendre faciles les explorations et permettre aux enfants d'échanger et de s'observer.	Les tables bacs à eau permettent de placer les élèves autour.
Il faut mettre à portée des enfants une multitude de contenants qui permettent aux enfants de mener des expériences.	Le matériel est trié et rangé dans des bacs adaptés.
C'est un lieu où il faut pouvoir afficher les réalisations des élèves prises en photos.	Les enfants doivent pouvoir se référer aux photos qui sont un excellent support de langue orale.

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.

Pour les autres ateliers de graphisme, de déguisement, d'encastrement, de lecture, de musique, etc. l'ATSEM préparera le matériel adéquat, sur l'emplacement réservé toujours en fonction des consignes de l'enseignant et de la pédagogie proposée.

**FIG. 8.11. Légo® vertical.**

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.

**FIG. 8.12. Maxicolore®.**

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.



FIG. 8.13. Espace bibliothèque de la classe.

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.



FIG. 8.14. Enfilage de perles en petite section.

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.

Le déroulement des ateliers

L'ATSEM sera soit en observation et en médiateur des jeux libres ou collectifs, soit en renfort sur les ateliers pédagogiques.

Les ateliers pédagogiques

L'ATSEM ne fera jamais à la place de l'enfant, ni ne commentera sa production ; il peut repréciser les consignes de l'enseignant sans les modifier. Il encourage et valorise l'enfant tout au long de l'activité avec bienveillance et sans jugement ni positif ni négatif.

Encourager les enfants consiste plutôt à prendre le temps de les regarder en action ou à les questionner sur le fait ou le résultat. Contrairement aux compliments qui n'engagent pas la discussion, les encouragements valorisent les efforts, les processus intellectuels ou physiques par lesquels l'enfant a le pouvoir de changer une situation, un état de fait et de s'améliorer. Un encouragement ne peut pas être donné à la va-vite car il nécessite un effort d'attention de la part de celui qui encourage. Dans son livre «L'intelligence du cœur», Isabelle Filliozat¹⁰ nous dit que plus un enfant est apprécié, plus il aura envie d'avancer ; l'appréciation positive le guide vers l'autonomie.

Quand l'enseignant le décide ou à la fin du temps imparti, l'ATSEM aide l'enseignants à terminer l'activité, enlève les tabliers aux enfants, les aide à se nettoyer les mains, range ou met à sécher les productions, range le matériel en le vérifiant, nettoie les tables et le sol si besoin de la zone concernée.

¹⁰ Isabelle Filliozat, psychothérapeute française.

Les coins jeux



FIG. 8.15. Jeux d'imitation petite section.

Source : J. Gassier, *Méga Guide – Concours ATSEM*, 4^e édition, 2015.

Ils aident l'enfant à développer son imaginaire, son inventivité, sa motricité, son attention. Ce sont le plus souvent des jeux libres (coin poupée, cuisine, voitures, garage, etc.) et l'ATSEM peut être spectateur ou acteur du jeu avec les enfants. Sa présence contient et rassure.

L'autonomie, c'est être capable d'évoluer librement pour faire ses propres découvertes tout en étant soutenu de façon discrète et sécurisante par un adulte.

À la fin des jeux, l'ATSEM range en montrant aux enfants comment faire afin de leur apprendre à respecter les espaces de jeux.

Les parcours de motricité

L'objectif est de faire bouger le corps et de se repérer dans l'espace par des exercices autour de l'équilibre, le déplacement, la vitesse, courir, sauter, enjamber, lancer, pousser, passer dessous, dedans, devant, derrière, dessus, etc.

L'ATSEM installe des modules et des petits matériels dans la classe ou le gymnase réservé à cet effet ou à l'extérieur avec vélos et tricycles selon les exercices et les consignes donnés par l'enseignant.

L'ATSEM accompagne, encourage, valorise, répète la consigne si besoin.

IMPORTANT

C'est grâce à la parole de l'adulte que l'enfant prend conscience de sa valeur. Mettre des mots sur les comportements et les habiletés de l'enfant lui permet de mieux se connaître et de se faire confiance.

Le positionnement de l'ATSEM/ASEM

Que ce soit pendant le temps de classe ou pendant le temps périscolaire, le rôle de l'ATSEM est d'avoir une attention bienveillante et sécurisante, d'utiliser un vocabulaire adapté à la compréhension de l'enfant.

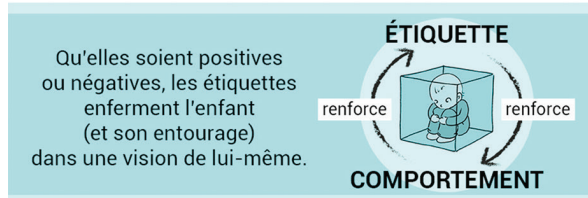
Il faut faire attention à la portée des mots. Si on dit souvent à un enfant «tu es lent», «tu es têtu», «tu es paresseux», «tu es maladroit», on le juge et on le déprécie.

«Arrêtons de dire aux petits «t'es pas gentil!» : Catherine Gueguen¹¹ a fait découvrir au grand public les notions de bienveillance, d'empathie.

¹¹ Catherine Gueguen, pédiatre formée à l'haptonomie et à la communication non violente (CNV).

«Quand on pose des étiquettes sur les enfants plutôt que les aider à prendre conscience des conséquences de leurs actes, ils retiennent les propos et les émotions négatives sans développer leur sens de la responsabilité individuelle. À force de dire à un enfant qu'il est un monstre, qu'il est paresseux, qu'il est têtù, il finira par l'intégrer comme un trait de sa personnalité et deviendra effectivement un monstre, un paresseux, un entêté».

LES ÉTIQUETTES



COMMENT LES ÉVITER ?

1/ Garder en tête que derrière chaque comportement se cache un besoin.

~~TÊTU~~

Besoin de se sentir compris



~~CASSE-COU~~

Besoin de mouvement



~~JALOUSE~~

Besoin d'être rassurée



~~SAGE~~

Besoin de calme

bougribouillons.fr

2/ Accompagner l'état sans généraliser ni cristalliser le comportement.

~~TIMIDE~~



A besoin d'un temps d'adaptation

~~N'AIME PAS LES LÉGUMES~~



N'a pas envie de carottes aujourd'hui

~~RÂLEUR~~



A mal dormi cette nuit

bougribouillons.fr pour les pros de la **petitenfance**

FIG. 8.16. Les étiquettes.

Source : Illustrations de Virginie Maillard – bougribouillons.fr.

Les sorties

Ce sont des temps de découvertes supplémentaires sur le quartier, la ville, les différents commerces, le marché, un musée, la bibliothèque, l'opéra, un parc, la piscine, etc.

Elles se déroulent pendant le temps scolaire sous la responsabilité de l'enseignant et l'ATSEM a l'obligation d'y participer. Il faut deux adultes minimum et un adulte supplémentaire à partir du 17^e enfant.

L'ATSEM est en charge de la trousse de secours, des vêtements des enfants, maillots, serviettes, casquettes, protection solaire si besoin, goûters ou collation, bouteilles d'eau ou gourdes. En général, elle aura demandé aux parents un petit sac à dos pour chaque enfant qu'elle vérifiera le matin.

Les temps de soins

Une des missions principales de l'ATSEM est d'être chargé de l'assistance au personnel enseignant pour l'hygiène, la propreté corporelle et vestimentaire des enfants ; cela comprend l'aide au lavage des mains, des dents éventuellement, le passage aux toilettes et la gestion des «accidents» d'acquisition de propreté, le mouchage, l'habillage et le déshabillage pour la sieste, le changement des vêtements mouillés ou souillés.

Il est important pour les soins du corps que les gestes de l'adulte soient doux, tranquilles, apaisants et que tout geste accompli auprès de l'enfant soit expliqué.

Le lavage des mains

Pour acquérir le réflexe de se laver les mains avant de manger et après tout acte salissant (activités de peinture, passage aux toilettes, mouchage, retour de récréation, etc.), les enfants doivent apprendre à se laver les mains. Que ce soit sous forme de jeu ou de comptine, l'ATSEM doit les accompagner plusieurs fois par jour au petit lavabo, veiller à ce que les enfants comprennent le but du lavage des mains, qu'ils respectent l'eau en ne la laissant pas trop couler, qu'ils aient à disposition un savon liquide distributeur et qu'ils s'essuient les mains avec un papier avant de le jeter à la poubelle.

L'important est que ce soin soit intégré par les enfants et qu'ils le fassent de façon systématique sans que l'adulte n'ait plus besoin de le leur dire.